

# Protocole sanitaire de réouverture du collège Jean Giono Le Beausset

Version au 01/06/2020

Document diffusé à tous les personnels, aux élus du conseil d'administration, aux élèves et aux familles (via le site du collège et Pro note), à M. le Maire du Beausset pour information.

Ce protocole pourra évoluer.

# Nettoyage et désinfection des locaux

## Rappel des zones à nettoyer :

Loge, cour, salles de classe, cuisine, self, réfectoires, bureaux, infirmerie, salle des profs, vie scolaire, circulations, ascenseur.

14 salles de cour seront utilisées jusque fin mai.

Les réfectoires seront aménagés de telle manière que les élèves et les convives soient positionnés en quinconce. Les personnels devront également respecter ce positionnement lors de la pause méridienne (11h - 11h30).

Les salles de classes seront réaménagées selon un schéma classique. Les ilots seront proscrits.

## Rappel des procédures quotidiennes :

Les personnels sont invités à prendre leur température avant de partir travailler.

Le port du masque et des gants est obligatoire. Chaque salle devra être aérée pendant le nettoyage.

Le regroupement confiné des personnes est proscrit quel que soit le lieu et le motif.

Un spray anti bactérien et virucide sera remis aux agents pour une utilisation raisonnée. Chaque manique devra être rincée entre chaque matériel nettoyé.

Salles de classe : vider les corbeilles, nettoyer les tables, dossiers et assises de chaise, interrupteurs, poignées, manivelles des stores et fenêtres, téléphones, laver le sol, changer la protection du clavier du bureau. Le nettoyage des bureaux et chaises se fera avec le produit d'entretien anti bactérien et une lingette réutilisable qu'il faudra rincer entre chaque nettoyage. A défaut une eau chlorée pourra être utilisée.

La salle des profs sera entretenue de la même manière.

Circulation : désinfecter avec une manique les poignées de portes, les rampes des escaliers et des circulations, laver les couloirs à l'autolaveuse.

Toilettes : hormis l'entretien courant des toilettes, les urinoirs seront condamnés, des pastilles de chlore seront utilisées dans les vasques et les cuvettes.

Cour : ramassage quotidien des déchets et vidage intégral des poubelles de 10h30 à 11h30.

Vestiaires EPS : les salles seront lavées si utilisation ainsi que les circulations dans les mêmes conditions que les salles de classe.

Bureaux : les bureaux seront nettoyés quotidiennement comme lors de l'entretien courant. Il faudra veiller au bon remplissage des distributeurs de gel hydroalcoolique.

Vie scolaire : idem que pour les bureaux.

La cuisine sera nettoyée selon les procédures de nettoyage HACCP. Le chef cuisinier reste responsable de la bonne application de ces procédures selon le plan de nettoyage déjà établi.

Les vestiaires agents seront nettoyés quotidiennement selon l'entretien déjà préconisé : WC, douches et bureaux. Chacun reste responsable de son casier. Il ne sera plus toléré que des affaires personnelles soient stockés en dehors des portes manteaux et des casiers (sac, chaussures, casques, ...)

Le réfectoire sera nettoyé selon les préconisations de l'entretien des salles de classe : désinfection tables, chaises et lavage sol.

Le mercredi, jour sans élèves, un nettoyage de la totalité de l'établissement sera réalisé.

#### Accueil :

Les familles ne seront pas autorisées à pénétrer au-delà du périmètre du sas de l'accueil. Le contact avec les familles se fera par téléphone, mail et pro note.

L'accueil des familles (physique et téléphone) sera assuré de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les livraisons et les ouvriers pour des travaux seront autorisés à pénétrer dans le collège sous réserves qu'ils disposent du matériel adéquat : masque, gants, protections.

Une table servant à la distanciation sera disposée entre la fenêtre de la loge et le public afin de faire respecter la distanciation et de permettre le cas échéant la signature des registres.

Les familles devant déposer des documents pourront le faire dans la boîte à lettre prévue à cet effet à côté de la loge. Une levée du courrier sera effectuée régulièrement.

La fonction vaguemestre sera effectuée uniquement le matin à 9h30.

L'entretien de la loge et des abords immédiats (hall d'accueil et parvis) sera assuré par l'agent d'accueil dans les mêmes conditions que l'entretien général.

### Ouvrier professionnel :

Dès le 11 mai, l'OP procédera :

- au marquage de la cour afin de faire respecter la distanciation lors de l'appel à la cantine
- à l'installation d'une boîte à lettre pour l'administration
- à la mise hors service des sèche-mains électriques dans les WC
- à la désinfection des points d'eau comme lors de toute reprise afin de lutter contre la légionellose
- à condamner les urinoirs
- à la condamnation des casiers élèves
- à l'identification de la boîte à lettre à côté de la loge
- à installer les guides file dans le réfectoire
- à la vérification du bon fonctionnement des téléphones dans les salles de classe
- à passer la tondeuse sur les espaces verts et débroussailler la cour
- à « condamner » les bancs dans la cour

### Cuisine :

Dès le 11 mai, le chef de cuisine procédera :

- A la remise en place du protocole de nettoyage et de désinfection des zones placées sous son autorité

- A l'inventaire des produits et denrées alimentaires
- A l'établissement des menus
- (ou fera procéder) à la désinfection des points d'eau comme lors de toute reprise afin de limiter le risque légionellose
- A la commande si nécessaire des denrées
- Il veillera au respect des normes d'hygiène par et pour l'ensemble des agents œuvrant en cuisine

### Self : chronologiquement

- les élèves seront appelés à pénétrer dans le self un par un
- chaque élève prendra un plateau et un agent y disposera verres, couverts, serviette
- un agent proposera une entrée et un dessert que l'élève pourra soit prendre soit refuser
- un agent servira le plat chaud
- un agent déposera le pain et denrées connexes (beurre, sucre, ...) sur le plateau

### Réfectoire :

- un adulte servira à boire aux élèves sur demande
- les élèves seront disposés en quinconce, afin de respecter la distanciation, par un surveillant sans préférence ni affinité
- le surveillant les autorisera à aller débarrasser leur plateau
- un guide file séparera les élèves entrant dans le réfectoire de ceux allant à la plonge
- à la fin du repas, une fois le réfectoire vide, les agents procéderont au nettoyage des locaux tel que prescrit ci-dessus

### Tous les agents :

- semaine du 11 au 15 mai horaires de 7h00 à 15h00
- à partir du 18 mai reprise des horaires habituels
- lundi 11 nettoyage et mise en place du réfectoire dès l'arrivée (supprimer une chaise sur deux et laver le sol.
- Puis nettoyage de la salle des actes et salle vidéo
- Le travail en équipe est proscrit, chaque agent doit respecter le nettoyage de la zone qui lui est allouée

- au fur et à mesure de l'avancement du nettoyage, c'est l'agent chef et/ou à défaut le gestionnaire qui réorganise le travail

Tous les matins à la première heure :

- renouveler la protection des claviers dans toutes les salles de classes
- recharger en savon et gel hydroalcoolique les distributeurs situés dans les wc (enfants et adultes) et les salles de classe
- recharger en essuie main et papier toilette les wc
- nettoyer les vestiaires des agents en cuisine
- nettoyer la salle des profs, le hall et l'ascenseur

Tous les jours à la fin du service :

- recharger en savon et gel hydroalcoolique les distributeurs situés dans les wc (enfants et adultes)

# Accueil des élèves, salles de classe

## 1. Rôles des parents avant l'arrivée au collège :

Les parents doivent prendre la température de leur enfant chaque matin. En cas de température supérieure à 37.8° : interdiction de venir au collège, consulter un médecin et, avertir immédiatement l'établissement.

Les parents doivent veiller à ce que leur enfant ait le matériel scolaire nécessaire (y compris la tenue de sport les jours d'EPS), aucun prêt ou échange n'étant autorisé.

**Les enfants doivent avoir un masque. Aucun enfant ne sera accepté au collège sans masque.**

Les parents ne doivent pas emmener leur enfant avant 8h10, heure d'ouverture afin de limiter les regroupements.

## 2. Composition des classes :

Les élèves seront accueillis au collège sur la base du volontariat.

Les élèves et leurs familles seront informés par SMS de leur date de rentrée.

Si une classe compte plus de 15 élèves présents, les élèves excédentaires seront réparties dans des classes moins nombreuses.

## 3. Lors de l'entrée au collège (matin et après-midi) :

Le portail ouvrira aux heures habituelles.

Les élèves devront rentrer au collège dès leur arrivée (aucun stationnement devant l'établissement).

Ils devront se ranger directement à l'emplacement prévu pour leur classe dans la cour. Le port du masque et la distance de sécurité d'un mètre sont obligatoires.

A 8h25 (ou 13h55 l'AM) le professeur vient chercher sa classe et va dans la salle de cours.

L'utilisation des casiers est interdite. Les enseignants veilleront à demander le matériel strictement nécessaire pour éviter des cartables trop lourds (que les élèves pourront par ailleurs laisser dans leur salle dans la journée).

## 4. Circulation pendant les heures de cours :

Les sorties comme les entrées de classe se feront toujours avec un adulte (enseignant, AED, infirmière...).

Aucun élève, quel que soit le motif ne pourra circuler seul. En cas de problème de santé, l'enseignant téléphonera à l'infirmière qui viendra chercher l'élève ou enverra un AED.

Même règle pour les besoins naturels urgents qui ne peuvent attendre l'heure de sortie.

## 5. Les cours :

Chaque classe sera affectée à une salle pour tous les cours (voir tableau annexe 1). Les élèves ne se déplacent plus, ce sont les enseignants qui le font et ce pour toutes les matières.

Les salles informatiques, le CDI, les salles de technologie, SVT, PC, arts et musique sont fermées.

L'utilisation des tablettes, ordinateurs, et tous autres objets de manipulation (éprouvettes, robots ...) est formellement interdite.

Les tables seront rangées de façon classique, les ilots sont interdits.

Chaque élève sera placé à une table. Il devra respecter cet emplacement pour toute la durée des cours. Les tables interdites seront identifiées par un pictogramme sens interdit. Cette organisation doit permettre le maintien de la distance d'un mètre entre les personnes présentes (élèves et enseignants).

Le port du masque est fortement conseillé. Il est obligatoire pour les AVS AESH et leur élève. Interdiction aux élèves de se déplacer pendant les cours.

Les portes doivent rester ouvertes et les fenêtres également (en tout cas le plus possible).

Les horaires des cours ont été aménagés (voir annexe 2) afin de tenir compte des contraintes sanitaires.

## 6. Règles d'hygiène (gestes barrières) :

A l'arrivée en cours lavage des mains obligatoire avec le gel (distribution par le professeur).

Aucun échange ni prêt de matériel entre élèves.

Respect absolu de la distance d'un mètre en toute circonstances : pas d'élève au tableau, pas de professeur près d'un élève.

Utilisation de mouchoir à usage unique.

Toux ou éternuement dans le coude.

Les enseignants et plus généralement tous les adultes devront rappeler régulièrement ces consignes (qui seront par ailleurs affichées dans de nombreux emplacements).

## 7. L'EPS

Pas d'utilisation des vestiaires, les élèves viennent en tenue le jour où ils ont cours d'EPS.

Pas de gymnase (fermé par la commune).

Pas de sport collectif.

Uniquement des activités physiques individuelles permettant le respect de la distanciation d'un mètre.

Pas de masque en EPS.

## 8. Les permanences :

S'il y a des permanences, celles-ci auront lieu dans la mesure du possible dans les salles de classes.

A défaut les élèves seront dans la cour.

Les règles sanitaires s'appliqueront.



# Demi-pension

## 1. Entrée :

Les élèves devront se ranger sur le marquage au sol prévu à cet effet (bande espacée d'un mètre). Ils rentreront dans le réfectoire un par un.

Ils devront se laver les mains au gel en rentrant.

Les élèves prennent un plateau. Tout le reste (nourriture, couverts, serviettes, pain) sera distribué par les agents munis de toutes les protections (gants, masque, charlotte) afin d'éviter les contacts.

## 2. Le repas :

Les élèves seront placés à table par les surveillants afin de respecter la distance de sécurité.

L'eau sera servie par les surveillants. Les élèves ne pourront pas toucher le broc, ni aller à la fontaine.

Utilisation du four à micro-onde interdite.

## 3. La sortie :

Le flux de retour des plateaux après le repas sera géré par les surveillants afin de respecter la distance d'un mètre. Il faudra respecter le sens de circulation.

La sortie se fera par un point unique (porte près de la salle à manger des personnels).

Les élèves devront se laver les mains (au gel) en quittant le réfectoire avant d'aller dans la cour.

## 4. Les personnels :

Les AED et agents mangeront à 11h00.

Les enseignants déjeuneront à 13h00. La capacité d'accueil de la salle à manger des commensaux est de 12 personnes. Les règles sanitaires doivent évidemment être respectées.

# Récréation

- La récréation du matin est maintenue à l'heure habituelle. Afin d'éviter de trop perturber les cours, nous maintenons le principe d'une récréation unique et commune à tous. Cette organisation sera revue si nécessaire, notamment en fonction des effectifs présents.
- Les cours se terminant à 16h00, il n'y a plus de récréation l'après-midi.
- Les enfants seront accompagnés en récréation par les enseignants.
- De la même façon, ils rentreront en classe accompagnés par un enseignant. Les élèves devront se ranger sur leur emplacement de classe en fin de récréation.
- Les surveillants veilleront à ce que les règles sanitaires soient respectées lors des récréations.
- Tous les clubs sont supprimés à la pause méridienne.
- Le port du masque sera obligatoire en récréation.
- Remarque : en cas de pluie les récréations auront lieu en classe.

# Les personnels

## 1. Rappel des règles sanitaires à observer :

Chaque personne devra prendre sa température le matin avant de venir travailler. En cas de température supérieure à 37.8°, ne pas venir, avertir le collègue et consulter un médecin.

Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces du collège, sauf pendant les cours où l'enseignant peut le retirer à condition de respecter la distance de sécurité d'un mètre.

Le respect constant des gestes barrières est pour les adultes aussi une nécessité absolue, tout particulièrement en salle des professeurs.

Comme toutes les salles utilisées, la salle des professeurs sera nettoyée et désinfectée une fois par jour. En dehors de cela il appartient de faire preuve de responsabilité lors des manipulations d'objets (exemple : boutons de la machine à café, couverts, porte du frigo ...).

Du savon et du gel seront à disposition pour vous laver les mains.

## 2. Accueil et accompagnement des élèves :

Les enseignants doivent aller chercher leurs élèves dans la cour à l'emplacement prévu pour chaque classe au plus tard à 8h25 le matin et 13h55 l'AM et à 10h40 à la récréation du matin.

**Ces horaires doivent obligatoirement être respectés.**

Les enseignants doivent également accompagner leurs élèves dans la cour lors de la récréation du matin à 10h25, en fin de matinée (11h30 ou 12h30) et en fin d'après-midi (15h ou 16h).

Rappel : aucun élève ne doit circuler seul quel que soit le motif.

## 3. Organisation pratique des salles :

Pendant cette période, les enseignants changeront de salles (voir tableau annexe 1). Il est donc très important d'être vigilant, notamment par rapport aux objets manipulés. Nous avons donc prévu les règles suivantes :

- Chaque enseignant aura un « kit » avec brosse à effacer et marqueurs. Il devra toujours les avoir avec lui et utiliser uniquement ceux-ci, sans transmission à un collègue ou à un élève. Les enseignants qui ont besoin d'un matériel particulier (exemple compas ou équerre en maths) doivent s'organiser en conséquence.
- Les salles de classe et matériel seront nettoyées et désinfectées (voir ci-dessus). Pour éviter la transmission via les claviers et souris vous devrez vous laver les mains au gel après utilisation et, fermer la session à la fin du cours. Chaque enseignant se connectera en arrivant en cours.

Toutes les salles auront une configuration classique, les ilots sont interdits.

Les élèves ont une place affectée. Ils n'en changent pas.

## 4. Contrôle des présents :

L'enseignant qui a la classe la première de cours le matin, notera les présents sur papier libre et recensera les enfants qui mangeront à la cantine à midi.

L'enseignant qui a la classe la première de cours l'après-midi notera les présents.

## 5. Organisation des enseignements :

Les heures de cours ont été diminuées dans la plupart des disciplines (voir document annexe 2).

Les enseignements facultatifs de 5<sup>ème</sup> (latin, euro) sont supprimés.

Les emplois du temps ont été revus. Ils seront communiqués aux enseignants au plus tard le vendredi 5 juin.

Les horaires sont organisés ainsi :

Classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : cours le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 le matin et de 14h00 à 16h00 l'après-midi.

Classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : cours le lundi et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Pas de cours le mercredi, en raison du nettoyage approfondi des locaux entre deux groupes d'élèves.

Compte tenu des contraintes sanitaires, et des aménagements qui en découlent (une seule salle, pas d'utilisation de matériel) certaines disciplines devront revoir leurs méthodes de travail en particulier les arts plastiques, la musique, les 3 disciplines scientifiques, l'EPS.

La semaine du 11 au 15 mai a été consacrée à ce travail pédagogique. Nous avons choisi de vous laisser vous organiser librement en équipes disciplinaires et/ou pédagogiques plutôt que de vous imposer des réunions. Vous pouvez si vous le souhaitez vous réunir au collège en présentiel mais, il faudra nous avvertir avant pour le nettoyage de la salle.

Les objectifs pédagogiques adaptés à cette reprise sont détaillés dans la circulaire du 4 mai 2020, publiée au B.O n° 19 du 07/05/2020 auquel je vous invite à vous reporter avec ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>

## 6. Accueil au secrétariat, à la direction, à la vie scolaire :

Les élèves et les familles ne seront pas accueillis au secrétariat, à la direction, à la vie scolaire, sauf situation exceptionnelle.

La communication se fera par téléphone, mail ou pro note.

Une boîte à lettres pour le dépôt de documents importants (chèque de cantine, documents relatifs aux inscriptions ou l'orientation par exemple) sera placée à l'entrée du pôle administratif. Les élèves devront s'y rendre accompagné d'un adulte.

Les personnels continueront d'être accueillis aux heures d'ouverture ou sur RV en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires. La communication par téléphone ou mail doit être privilégiée chaque fois que possible.

## Les informations et recommandations de l'infirmière

A compter du 18 mai, le collège réouvre ses portes avec la mise en place de nouveaux gestes et de nouvelles pratiques afin que cette étape soit une réussite collective.

Dans le cadre de la veille sanitaire, de nombreux messages de prévention seront répétés régulièrement afin que tous les acteurs puissent s'habituer progressivement et durablement à de nouveaux comportements.

### LA PREVENTION :

- **Maintenir la distanciation physique** : Eviter les contacts directs, les rassemblements et les embrassades (minimum 1 mètre)
- **Respecter les gestes barrières** :
  - **Se laver les mains** : (pendant 30 secondes)
    - Avant de mettre son masque
    - Avant de rentrer en classe : avec une solution hydroalcoolique (SHA) à l'entrée de la classe
    - Avant et après les repas : avec une SHA à l'entrée du réfectoire ou un lavage des mains avec du savon
    - Avant et après être allé aux toilettes : avec de l'eau et du savon à disposition, ainsi que la SHA. Sur préconisation des autorités sanitaires, le séchage des mains se fera à l'air libre
    - Après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué
    - Dès le retour au domicile, après avoir enlevé son masque
  - **Se moucher dans un mouchoir jetable** : jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle
  - **Tousser ou éternuer dans son coude**
  - **Porter son masque** :
    - Il doit couvrir le nez et la bouche
    - Le toucher le moins possible
    - Se laver très régulièrement les mains
  - **Eviter de toucher les poignées de portes, les interrupteurs, les rampes**
- **Si je suis malade -> je reste à la maison** :
  - Chacun est invité, tous les matins, élèves et personnels, à surveiller sa température à la maison
  - Toute température supérieure ou égale à 37.8°C dès le matin, impose de rester chez soi et de contacter son médecin traitant

**NB : L'ACCES A L'INFIRMERIE SERA REGLEMENTE** : Plus d'accès direct sauf autorisation et accompagnement par un adulte

## **LES SYMPTÔMES EVOCATEURS D'UNE POSSIBLE CONTAMINATION AU CoVID19 :**

- *Une toux sèche*
- *Des éternuements*
- *Un mal de gorge*
- *Une fatigue*
- *Une sensation de fièvre*
- *Des troubles digestifs*
- *Une perte de goût*
- *Une perte d'odorat*
- *Des courbatures*

## **EN CAS DE SURVENUE D'UN OU PLUSIEURS SYMPTÔMES AU COLLEGE :**

- *Isolement immédiat à l'infirmerie avec un masque, dans la chambre dédiée*
- *Appel sans délai des parents pour venir chercher l'élève*
- *Rappel aux parents de la procédure :*
  - *Consulter rapidement le médecin traitant qui décidera de l'opportunité d'un dépistage*
  - *L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant*

**EN CAS DE TEST POSITIF :** *Les services sanitaires informeront les services académiques pour définir les modalités d'identification, d'information et de dépistage des cas contacts*

*Dans le cadre de la mission d'éducation à la santé, l'infirmière pourra intervenir dans les classes sur demande.*

*La psychologue de l'Education Nationale et l'Assistante Sociale pourront également apporter leur appui lors de leurs permanences au collège*

***Le succès de ce déconfinement repose sur la vigilance de tous et il nous revient d'écrire tous ensemble notre quotidien du futur.***

## **Remarque finale :**

**Dans les circonstances présentes, la priorité est de préserver la santé de tous. Cela passe par un respect absolu des règles sanitaires et des gestes barrières.**

**En conséquence, tout élève qui ne respecte pas ces règles sera exclu immédiatement de l'établissement.**

**Les adultes doivent avoir un comportement exemplaire face aux enfants et donc, respecter et faire respecter les règles.**

## Annexe 1 : salles par classe

Classe		Salle	Accès	Ordre d'entrée
6-A	4-A	E1	Rez-de-chaussée	Sans objet
6-B	4-B	E10	RdC près WC fille	3
6-C	4-C	E4	Idem	Sans objet
6-D	4-D	E3	idem	Sans objet
6-E	4-E	T1	RdC près WC fille	1
6-F	4-F	E9	RdC près WC fille	2

Classe		Salle	Accès	Ordre d'entrée
5-A	3-A	E13	Escalier A	1
5-B	3-B	E15	Idem	2
5-C	3-C	E17	idem	3
5-D	3-D	L2	Escalier B	1
5-E	3-E	L4	Idem	2
5-F	3-F	L6	Idem	3



## Annexe 2 : Horaires des enseignements à partir du lundi 8 juin 2020

### Classes de 3<sup>ème</sup> (toutes)

Discipline	Horaire semaine
Lettres	3
Maths	3
EPS	2
Anglais	2
SVT	1
P-C	1
Total	12

### Classes de 4<sup>ème</sup>

Discipline	4-A	4-B	4-C	4-D	4-E	4-F
Lettres	3	3	3	3	3	3
Maths	3	3	3	3	3	3
EPS	2	2	2	2	2	2
Anglais	2	-----	2	2	-----	2
H-G	-----	2	-----	-----	-----	2
SVT	1	1	1	-----	1	----
P-C	-----	----	----	----	1	----
Arts plastiques	1	----	----	1	1	----
Musique	----	1	1	1	1	----
Total	12	12	12	12	12	12

### Classes de 5<sup>ème</sup>

Discipline	5-A	5-B	5-C	5-D	5-E	5-F
Lettres	3	3	3	3	3	3
Maths	3	3	3	3	3	3
EPS	2	2	2	2	2	2
Anglais	2	----	2	2	----	----
H-G	----	----	2	----	----	2
SVT	1	1	----	1	1	1
P-C	----	1	----	1	1	----
Arts plastiques	1	1	----	----	----	----
Musique	----	1	----	----	1	1
Total	12	12	12	12	11	12

## Classes de 6<sup>ème</sup>

Discipline	6-A	6-B	6-C	6-D	6-E	6-F
Lettres	3	3	3	3	3	3
Maths	3	3	3	3	3	3
EPS	2	2	2	2	2	2
Anglais	2	2	2	2	2	2
SVT	1	1	1	1	1	1
Arts plastiques	----	1	----	1	----	1
Musique	1	----	1	----	1	----
Total	12	12	12	12	12	12

### Explications complémentaires :

Les horaires ont été arrêtés en tenant compte : de la nature de la discipline (disciplines « fondamentales » selon les demandes du Ministère : lettres et maths), de la présence des enseignants et, de la mise en œuvre des emplois du temps. En conséquence :

- 3 disciplines sont assurées en totalité en présentiel : lettres, maths et EPS
- 2 disciplines en totalité en distanciel : LV2 (y compris allemand en 6<sup>ème</sup>) et technologie
- Les autres ont un régime mixte, à la fois présentiel et distanciel selon la présence ou pas des enseignants